



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Rédacteur : FIRMIN H. PROULX — Gérant : HECTOR A. PROULX.

### SOMMAIRE.

*Revue de la semaine* : — L'Assemblée législative, prorogation. — Mgr Blais. — Mort de MM. Chauveau et Allyn. — Un roi en Angleterre. — Assises criminelles de Montmagny. — Le comté de Kamouraska, 1841-1867 : (Suite).  
*Cousserie agricole* : — L'ensilage. — Valeur alimentaire des maïs : [Suite].  
*Sujets divers* : — Féculé de pommes de terre : [Suite]. — Méthode de fabrication. — Lavage des pommes de terre. — Rapage. — Tamisage. — Moyens d'augmenter la valeur des fermes. — L'économie dans l'élevage. — Proverbes économiques.  
*Choses et autres* : — Une bonne vache. — La tour Eiffel. — La tour Eiffel en papier. — Le pont de Forth. — Le pont de Longueuil. — Le bétail du monde entier.  
*Recettes* : — Vernissage des meubles. — Contre-poison du phosphore. — Moyen d'empêcher les patates de pourrir

### REVUE DE LA SEMAINE

*Assemblée législative, prorogation.* — A trois heures, mercredi après-midi, 2 avril, Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, s'est rendu à l'Hôtel du Parlement, pour proroger les deux branches de la Législature. Un brillant état major faisait escorte au représentant de Sa Majesté. Les ministres debout à gauche et à droite de Son Honneur, étaient les honorables MM. Mercier, Garneau, Ross, Shehyn et Duhamel. Une foule considérable s'était pressée dans les galeries.

Des sièges spéciaux avaient été placés à droite du trône pour Son Eminence le cardinal Taschereau et Mgr Marois. L'ex-gouverneur Masson, le lord évêque anglican de Québec, et une foule d'autres personnalités étaient présentes.

L'orateur de l'Assemblée législative, l'honorable M. Marchand, à la barre du Conseil, présenta à la sanction du lieutenant-gouverneur la liste des bills passés pendant la session.

Voici le discours de Son Honneur :

*Honorables Messieurs du Conseil législatif,*

*Messieurs de l'Assemblée législative ;*

Je viens sanctionner, au nom de Sa Majesté, les nombreux actes que vous avez adoptés durant cette session et vous remercie du zèle et de l'intelligence que vous avez mis à exécuter vos travaux parlementaires.

*Messieurs de l'Assemblée législative ;*

Vous avez voté gracieusement les crédits qui vous ont été demandés pour les différentes branches du services public ; je vous en remercie et je verrai à ce que les sommes mises à la disposition du gouvernement soient employées avec économie et suivant la loi.

*Honorables Messieurs du Conseil législatif,*

*Messieurs de l'Assemblée législative ;*

Au nom de Sa Majesté, je mets fin à vos travaux, vous relève de vos devoirs parlementaires et vous prie d'accepter les vœux que je fais pour le bonheur de chacun de vous, de vos familles et la prospérité de la province.

*Mgr Blais.* — Les bulles de Monseigneur Blais sont enfin arrivées. Il sera sacré au mois de mai prochain, sous le titre d'évêque de Germanicopolis.

*Mort de MM. Chauveau et Alley.*—L'hon. M. Chauveau est mort vendredi soir, le 3 avril, à sept heures et demie, chez son gendre le docteur Vallée, dont le dévouement et la science n'ont pu arracher à la tombe l'homme distingué qui y descend.

Il eût eu soixante-dix ans le trente de mai prochain.

M. Chauveau a joué un noble rôle dans la politique et la littérature de ce pays.

Formé à l'école de Papineau, de Lafontaine, de Morin, il prit part aux grandes luttes qui nous valurent le gouvernement responsable et la plénitude des libertés constitutionnelles.

Ce fut lui qui forma le premier cabinet qui administra les affaires de la province après la Confédération. Il se retira de ce poste d'activité pour devenir président du Sénat canadien.

Plus tard, il fut nommé, sous le gouvernement de Boucherville-Angers, shérif de Montréal.

Dans toutes les situations qu'il a remplies, il a porté le cachet de la distinction et de l'honorabilité qui étaient les traits distinctifs de son caractère.

M. Chauveau était un gourmet littéraire, un esprit d'élite, un délicat par excellence. Ses discours, ses écrits sont des morceaux d'éloquence vraie, des bijoux de style. Ils lui survivront.

Catholique convaincu, il avait le bonheur d'une foi ardente et éclairée.

M. Chauveau était né à Québec le 30 mai 1820 et fut admis au barreau en 1841.

Entré dans la politique en 1844, il fit partie en 1851 de l'administration Hincks-Morin, et joua depuis lors un rôle prépondérant dans le monde politique.

En 1853, il accepta la charge de surintendant de l'Instruction publique dans le Bas-Canada, et la remplit jusqu'en 1867 à laquelle époque il devint le chef du cabinet de Québec.

M. Chauveau n'était pas un tribun, mais il maniait la parole avec fatalité et savait trouver le trait qui allait droit au cœur de l'adversaire. On aimait à le voir surtout rompre une lance avec l'hon. M. Joly qui était alors le chef de l'opposition. C'était une lutte de bons mots, de saillies spirituelles, de réparties mordantes. S'il arrivait aux combattants de s'égratigner dans ces rencontres, ils en concevaient le plus profond regret et s'offraient mutuellement des excuses.

MM. Chauveau et Joly ont été les deux types chevaleresques de notre ancienne législature. Adversaires, ils se battaient bravement, mais toujours avec des armes courtoises.

Comme littérateur, M. Chauveau occupait le premier rang dans notre pays. On peut même dire qu'il fut avec Crémazie et Garneau l'un des créateurs de la littérature canadienne.

Il laisse un grand nombre d'ouvrages et quantité d'articles de critique littéraire que toute notre génération a lus.

Singulière coïncidence, le shérif de Québec, l'honorable M. Alley, rendait le dernier soupir dans la même jour-

née que son collègue de Montréal et à quatre heures d'intervalles seulement.

L'hon. M. Alley n'a été occupé autrefois de politique. Il a représenté notre ville dans l'ancien parlement du Canada et a fait partie de l'un des premiers cabinets de Sir John Macdonald.

Le shérif Alley n'était le frère de feu le juge Alley.

*Un roi en Angleterre.*—On rapporte, disent les journaux de Londres, que la reine songe sérieusement à abdiquer le trône d'Angleterre. La réception récente du prince de Galles par l'empereur d'Allemagne a produit un effet considérable sur la reine; elle est maintenant convaincue que son fils devrait jouer le rôle principal, en Angleterre, vu qu'elle n'a plus que peu de temps à vivre; ses infirmités augmentent. Elle tient toutefois à prendre le titre de Régente durant le reste de ses jours. Un projet de loi spécial sera présenté au parlement lors de son abdication et le prince de Galles sera couronné roi d'Angleterre et empereur des Indes.

*Assises criminelles de Montmagny.*—Le nommé Morin, dont le procès s'est déroulé devant les assises criminelles de Montmagny, pour avoir assommé son compatriote F. Roy, a été condamné à être pendu le 16 mai.

Lorsque l'honorable juge Cyrias Pelletier prononça la sentence, le prisonnier laissa tomber sa tête sur sa poitrine et sembla abasourdi.

L'exécution aura lieu à la prison du district de Montmagny.

## LE COMTE DE KAMOURASKA.

(Suite)

SOMMAIRE :—L'honorable M. A. Dionne.—M. C. E. Casgrain.—Saint-Denis.

Quand l'honorable Amable Dionne mourut en 1852 il emporta avec lui les regrets de tous ceux qui l'avaient connu; il laissait à ses concitoyens l'exemple d'une honnêteté sans tache, et à sa famille, une fortune qu'il ne devait qu'à son habileté en affaires, car il avait commencé sa carrière sans autre avoir que ses talents et son énergie.

Son collègue, M. C. E. Casgrain fut nommé second commissaire des Travaux Publics, au mois de juillet 1846. Sa nomination fut accueillie avec la plus grande faveur par toute la population du Bas-Canada. Voici ce qu'écrivait à cette occasion le *Canadien*: "..... Nous avons le plaisir d'informer nos lecteurs que M. Casgrain est nommé commissaire des Travaux Publics. Nous félicitons la population du district de Québec sur cette nomination, qui montre de la part du chef de l'Exécutif un désir de rendre justice aux Canadiens-Français, et surtout au district de Québec." Ce qui prouve jusqu'à quel point, M. Casgrain avait su conquérir l'estime de ceux qui avaient été plus à portée de le connaître et de bénéficier de ses services, ce sont les adresses qui lui furent présentées, à son départ pour son nouveau poste, par les prêtres du collège de Sainte-Anne, MM. Mailloux, C.

Gauvreaux, F. Pilote, Th. B. Pelletier, C. E. Richard et J. C. Cloufier, et par les citoyens de la Rivière-Ouelle, de Sainte-Anne, de Saint-Denis et de Kamouraska, à la suite d'une grand'messe que M. Casgrain avait fait chanter à la Rivière-Ouelle. M. Charles Bégin et l'honorable M. A. Dionne firent tour à tour la lecture de ces adresses. M. Casgrain touché de cette démonstration ne put dire que quelques mots, et confia la lecture de ses réponses à M. Letellier, notaire de la Rivière-Ouelle. On trouve ces adresses et les réponses de M. Casgrain dans le *Canadien* du 7 août 1846. Le compte-rendu du même journal poursuit en ces termes : " Mais tout n'était pas fini : un cortège de voitures contenant les notabilités qui s'étaient rendues chez M. Casgrain, en cette circonstance, l'accompagnèrent jusqu'à l'église de Sainte-Anne, où M. Casgrain les pria de s'arrêter..... De semblables démonstrations en faveur d'un citoyen ne sont-elles pas une garantie ? et l'homme à qui elles sont adressées ne mérite-t-il pas la plus haute considération ? C'est ce que je laisse au jugement du public."

M. Casgrain méritait, en effet, cette haute considération. A ces grandes qualités d'homme public il joignait une piété dont on trouve rarement d'aussi bel exemple, et une charité que n'ont pas oublié ses paroissiens, et les institutions religieuses qu'il aida de ses deniers.

Le bureau des Travaux Publics venait d'être créé quand M. Casgrain eut à en prendre la direction, et on conçoit la somme de travail qu'exigea d'abord la fonction de commissaire.

Comme surcroît de difficultés arrivèrent, sans qu'on s'y attendit, les émigrés de 1847 qui apportèrent avec eux le typhus. Le gouvernement fit élever de vastes *sheds*, à la Grosse-Île et à la Pointe Saint-Charles, pour donner asile aux infortunés victimes du fléau, et le soin de ces constructions retomba sur les commissaires des Travaux Publics MM. Robinson et Casgrain qui ne s'épargnèrent pas, et visitèrent eux-mêmes les lieux de quarantaine pour procurer aux malades tous les soins possibles dans les circonstances. On sait qu'un grand nombre de prêtres et de religieuses périrent victimes de leur dévouement et de leur charité, en assistant ces pauvres malheureux.

Mais la faible santé de M. Casgrain ne pouvait résister longtemps à toutes ces fatigues ; il tomba malade au mois de novembre 1847, et mourut le 29 février 1848, à l'âge de 48 ans.

Ses restes mortels furent transportés de Montréal à la Rivière-Ouelle où ils reposent.

M. C. E. Casgrain était le père des abbés Raymond et René Casgrain, de l'honorable sénateur C. Casgrain, de M. P. B. Casgrain, député de l'Islet, etc.

Une nouvelle paroisse, Saint-Denis, s'était formée en 1840, d'un détachement de la Rivière-Ouelle. Elle eut pour premier curé, un prêtre qui a laissé une grande réputation d'orateur. Il était presque impossible, nous disent ceux qui l'ont entendu, de résister à l'éloquence de M. Edouard Quertier, quand tenant en main la croix de tempérance, il venait solliciter les fidèles de s'enrôler sous sa bannière, et qu'il foudroyait comme un tonnerre

le vice de l'ivrognerie. Il fut un des plus zélés, et sans contredit le plus éloquent des apôtres de la tempérance dans notre pays.

Il était né à Saint-Denis, rivière Chambly, le 5 septembre 1796, et fut ordonné prêtre le 9 août 1829. En 1831, il fut curé de l'Île-aux-Grues ; en 1834 de Cacouna ; et en 1841 premier curé de Saint-Denis. En 1856, il se retira du ministère, et continua de résider dans cette paroisse jusqu'à sa mort arrivée en 1872.

M. Charles Bégin fut nommé curé de la Rivière-Ouelle à la mort du grand vicaire Cadioux, en 1838. Il desservit cette paroisse pendant 38 ans et 8 mois, offrant l'exemple des plus belles vertus sacerdotales, et jouissant d'une grande réputation de sainteté. Il mourut le 16 juin 1872.

A Kamouraska, M. Joseph-Honoré Routhier remplaça Chiniqay en 1846, et desservit cette paroisse jusqu'en 1852. Il fut remplacé par M. Nicolas Tolentin Hébert. Ce dernier avait été curé de Saint-Paschal depuis 1840, en 1852 il vint commencer à Kamouraska sa longue administration de 36 ans. M. Hébert fut un des apôtres de la colonisation au Saguenay et donna son nom à la belle paroisse d'Hébertville. Sa grande affabilité lui faisait beaucoup d'amis, et son hospitalité non moins grande attirait chaque année au presbytère de Kamouraska, un grand nombre de prêtres étrangers, dont quelques-uns, tout en refaisant leur santé au climat salubre de l'endroit, communiquaient sans s'en apercevoir leurs infirmités à la bourse de leur hôte trop généreux.—*A suivre.*

## CAUSERIE AGRICOLE

### L'ensilage.—(Suite)

#### Valeur alimentaire des maïs.—Suite.

Nous prions nos lecteurs de relire la lettre de M. Girard parue dans notre dernier numéro, avant de prendre connaissance de la lettre de M. Goffart que nous leur avons annoncée :

Mon cher Directeur,

Je vous remercie de m'avoir communiqué la lettre de M. Girard. L'expression *engraissé* pourrait, en effet, être mal interprétée. Ce serait, je l'avoue, aller trop loin que d'attribuer au maïs seul la faculté de rendre des bêtes fines grasses, surtout si l'on entend par là des bestiaux de concours ou même de boucherie de classe élevée.

Le maïs par donne et conserve à mes bestiaux un excellent état d'entretien. Les vaches qui ne nourrissent pas de veau ou qui ont passé le temps de lactation prennent bien vite un état tel qu'elles conviennent parfaitement à nos boucheries de campagne, moins exigeantes que celles des villes. A ce point de vue vous n'avez pas dépassé l'expression de l'exacte vérité. Mais, pour aller à l'engraissement complet, il faut comme cela se fait partout, ajouter d'autres aliments à la ration ordinaire, ainsi que cela a lieu, par exemple, pour l'alimentation avec la pulpe de betterave.

Du reste, je fais depuis un mois et pour la première fois, à Burtin, un essai d'engraissement complet au moyen de mon maïs ensilé, additionné au début de 9 lbs de tourteau de palmiste par ration journalière. Les cinq bêtes soumises à ce régime engraisent avec une rapidité surprenante.

En ce moment 73 bêtes à cornes vivent de maïs et de paille sur mes fermes de Burtin et de Gouillon. Je ne puis qu'engager les cultivateurs à aller étudier la question sur place ; ils savent que les étables de Burtin sont toujours ouvertes aux visiteurs agricoles ; mon seul regret en ce moment serait de n'être pas

là pour les recevoir moi-même, mais mon régisseur me suppléera de son mieux; il a pour cela mes instructions les plus formelles.

Maintenant, en ce qui concerne la puissance nutritive absolue du maïs ensilé, je ne puis répéter qu'une chose que j'ai dite et redite cent fois: Le maïs mal ensilé nourrit mal les animaux et peut même devenir un poison pour eux.

Je disais à ce sujet, le 12 janvier 1876, dans une réunion de cultivateurs: Qu'on ne perde pas de vue surtout qu'il y a dans la conservation des matières ensilées des degrés infinis auxquels correspondent les valeurs nutritives les plus différentes; l'état de division de ces matières, les modifications chimiques qu'elles ont subies peuvent en faire varier du simple au double la puissance alimentaire.

Je saisis cette occasion pour reproduire les lignes qui précèdent, parcequ'elles répondent à de trop nombreuses communications qui me sont faites chaque jour.

Je ne puis faire entrer le maïs que pour moitié dans mes rations, me dit l'un, autrement mes bestiaux dépérissent. Un tiers, me dit un autre, c'est le maximum que mes bestiaux puissent supporter dans leurs rations. Un autre prétend même qu'un quart est à peine supportable. Mon Dieu, messieurs, faites de bons ensilages et tout changera chez vous comme chez moi; les ensilages de mes premiers essais ne valaient pas mieux que les vôtres; petit à petit j'ai mieux ensilé et mieux nourri par cela même; toute la question est là!

Maintenant le maïs est-il par lui-même une nourriture riche? Evidemment non; en dehors des analyses plus ou moins exactes qu'on a publiées, un fait sans réplique prouve son peu de richesse en principes nutritifs, c'est la quantité considérable que les bestiaux en absorbent pour se maintenir en bon état.

Ce fait, je l'ai reconnu et publié 20 fois. Mais en somme, c'est une question de plus ou de moins à faire consommer par les animaux. Il ne viendra à l'idée de personne de prétendre que 5 lbs de maïs puissent remplacer 5 lbs de luzerne, de trèfle ou de sainfoin; mais cela n'empêche pas qu'en suppléant par la quantité à ce qui manque du côté de la puissance nutritive, on arrive à entretenir ses bestiaux par le maïs aussi bien que par les foin les plus riches.

La question est de comparer la valeur vénale ou plutôt le prix de revient des deux fourrages et de s'assurer si le maïs en quantité double ou même triple ne coûte pas moins cher que les produits qu'il remplace. Pour moi, l'affirmation n'est pas douteuse.

La question se simplifie encore quand il s'agit de contrées trop nombreuses, qui, comme la Sologne, produisent de bonnes récoltes de maïs, mais sont rebelles aux cultures de fourrages très riches, luzerne, sainfoin, etc. Là, le cultivateur n'a pas à choisir, et n'a qu'à profiter des bienfaits du maïs; l'embarras du choix lui est épargné.

Un point important, qu'une longue pratique a mis pour moi hors de doute, c'est que le maïs, même vert, nourrit mieux, à poids égal, quand il est haché menu que quand il est donné en entier, et que sa puissance nutritive s'accroît encore lorsqu'il a été attendri par un séjour de quelques semaines dans le silo, puis soumis à un léger commencement de fermentation alcoolique qu'on fait naître quelques heures avant de le servir aux animaux.

Maintenant il s'agirait de savoir si, dans bien des cas, il n'y aurait pas avantage à ajouter aux rations de maïs une certaine quantité d'aliments plus riches, tels que tourteaux, farineux, etc. Cette question se posait en quelque sorte d'elle-même. Elle m'a sérieusement préoccupé, et dès l'hiver de 1876-1877 j'ai commencé à ce sujet des expériences que je vais continuer.

Mais avant d'aller plus loin, j'ai voulu demander au maïs son dernier mot, et je crois l'avoir obtenu en ce qui concerne les bestiaux de Sologne. Pour eux il constitue une nourriture parfaitement suffisante, additionnée comme il l'est à Burtin, d'un dixième de son poids de paille d'avoine.

Comment, après cela, se comportera-t-il avec des races plus avancées, plus exigeantes? Peut-être faudra-t-il renoncer pour elles au régime du maïs pur, sous peine de les voir s'amoinrir, comme cela paraîtrait résulter de l'expérience que j'ai faite à la fin de 1877 sur douze jeunes bêtes hollandaises. Il ne faudrait pas toutefois se hâter de conclure; les jeunes bêtes en question ont en effet souffert dans les premiers mois de leur séjour en Sologne, mais n'étaient-ce pas un tribut qu'elles payaient à l'acclimatation? Leur état s'est ensuite amélioré sensiblement et il est devenu excellent. D'ailleurs, dans mes étables, où le régime était le même pour tous mes bestiaux, j'ai depuis longtemps quelques vaches mancelles, normandes et une vieille hollandaise; et ce ne sont pas celles qui profitent le moins du régime du maïs.

Voilà le résumé de l'expérience que j'ai faite sur des génisses de race hollandaise: fin de novembre 1876, acheté 12 génisses hollandaises de 6 à 10 mois pesant 4855 lbs à elles douze, soit une moyenne de 405 lbs environ. Elles me coûtaient, rendues chez moi, \$360 soit une moyenne de \$30 par tête, soit 74 $\frac{1}{10}$  cents la lbs sur pied.

Cinq mois après, le 28 avril 1877, elles pesaient 59:4 lbs soit une augmentation de 1109 lbs, que j'estime, au prix de 7 cts la lbs, à \$77.64, obtenus en 153 jours, période pendant laquelle ces douze jeunes bêtes ont vécu exclusivement de maïs ensilé, dont elles ont consommé 53800 lbs.

Je calcule que sur ces données l'accroissement de poids moyen, par jour et par tête n'a été que de 9 onces ce qui est à coup sûr fort peu, car à ce compte l'accroissement moyen par année et par tête ne serait que de 205 lbs tandis qu'à Burtin même cet accroissement dépasse presque toujours 285 lbs.

Je calcule encore que les 53800 lbs de maïs consommé n'ayant produit que 1109 lbs de viande, il a fallu 48 $\frac{1}{2}$  lbs de maïs pour produire 1 lbs de viande. J'estimais alors mon maïs \$4 les 2200 lbs et la viande à 7 cts, d'où il suit que 1109 lbs de viande à 7 cts, valant \$77.63 m'a coûté 53800 lbs de maïs à \$1 les 2200 lbs me venaient à \$97.80, soit à 88 $\frac{1}{10}$  centins la lb, soit une perte de 18 $\frac{1}{10}$  centin par livre.

Autrement ces jeunes bêtes me payaient le maïs ensilé \$3.30 les 2200 lbs au lieu de \$4 prix de mon estimation.

Je dois pourtant dire à leur décharge que si ces jeunes bêtes n'ont pas gagné autant qu'elles auraient pu le faire, il faut l'attribuer à plusieurs causes. Elles venaient, au début de l'expérience, d'exécuter un voyage long et fatigant; elles ont hésité pendant plusieurs jours à manger le maïs, qui était pour elles une nourriture nouvelle. Enfin, le changement de climat produisit sur elles une affection des yeux qui ne dura pas moins d'un mois et dut exercer une influence fâcheuse sur leur croissance.

Toutes ces circonstances ont certainement contribué à rendre la consommation du maïs moins fructueuse qu'elle

aurait pu l'être. J'estime que, avec de jeunes bêtes acclimatées, l'accroissement de poids eût été d'un quart plus élevé avec la même dépense de maïs, qui de la sorte se fût trouvé payé \$4 environ les 2200 lbs ; prix que je considère comme à peu près normal et que j'adopte comme point de départ lorsque je veux me rendre compte de mes opérations agricoles.

AUGUSTE GOFFART.

(A suivre)

## Fécule de pommes de terre.

(Suite.)

### II MÉTHODE DE FABRICATION.

1. *Lavage des pommes de terre.*—La première opération c'est de laver les patates de manière à les rendre bien nettes. Une cuve, un bassin quelconque, peut servir à cet usage, mais si l'on veut rendre le travail plus facile et plus expéditif, on peut fabriquer un laveur mécanique. Le plus simple serait un cylindre ou tambour de quatre pieds de longueur et deux et demi de diamètre fixé sur un arbre qui tourne avec lui, et dont les extrémités reposent sur les bords d'un réservoir carré de quatre pieds de long, trois de large et trois de profondeur. Le tour du cylindre est formé par des lattes d'un pouce à un pouce et demi et espacées de trois quarts de pouce ; ces lattes sont fixées sur les deux cercles qui forment les extrémités du cylindre ; ces cercles sont faits comme des roues à quatre rayons. Le bac, muni de deux coussinets pour recevoir l'arbre, est rempli d'eau dans laquelle le cylindre plonge environ d'un pied ; il porte également du côté où se trouve la manivelle, une trémie dont le débouché est tourné vers le cercle correspondant du cylindre ; les pommes de terre chargées dans la trémie tombent dans le cylindre par les vides laissés dans le cercle. A l'autre extrémité du cylindre, à l'intérieur et sur une largeur de sept à huit pouces dans le sens de l'arbre, on établit allant de celui-ci à la circonférence une espèce d'aile fixe formée de lattes et légèrement inclinée vers le cercle dans le sens contraire du mouvement de la manivelle qui tourne de gauche à droite comme une vis. L'appareil étant ainsi disposé, on charge des pommes de terre dans la trémie et on tourne la manivelle ; frottées et roulées sous l'eau, les unes contre les autres et contre les tringles du cylindre, les tubercules se nettoient rapidement et sont emportés vers l'autre extrémité ; la polette inclinée les saisit, les remonte et les rejette dehors parfaitement nettes par le vide laissé dans le cercle. Le mieux est de les recueillir sur un plancher à claire-voie pour faciliter l'égouttement. Il ne faut pas être bien fort dans le travail du bois pour confectionner cette machine.

2. *Rapage.*—La seconde opération consiste à raper la pomme de terre, à la réduire en pulpe fine. A la rigueur on pourrait employer la rape à main, mais le travail serait absolument trop lent. Cependant il ne manquait pas autrefois dans les campagnes en France et en Belgique,

de familles où l'on pratiquait cette petite industrie avec la rape à main. C'étaient habituellement les enfants qui faisaient le rapage. Mais il serait inopportun de revenir sur ce procédé rudimentaire.

La rape est le seul appareil dont la construction présente quelque complication, par cette raison qu'elle exige des engrenages pour obtenir un mouvement rapide. On peut la former d'un cylindre en bois de huit pouces de largeur sur deux pieds de diamètre dont la surface courbe est recouverte avec des feuilles de fer blanc piquées comme pour une rape ordinaire. Le cylindre est fixé sur un arbre dont les tourillons reposent sur des coussinets placés sur un bâti solide en bois qui supporte l'appareil. L'un des bouts de l'arbre est muni d'un pignon de cinq ou six dents mis en mouvement par une manivelle à l'aide d'une roue dentée de 25 ou 30 dents avec laquelle il s'engrène. Un double engrenage ou une roue dentée plus grande serait préférable, car on doit chercher à donner à la rape le mouvement le plus rapide possible. La rape est recouverte par une capote semi-cylindrique en tôle ou même en bois.

Un peu au-dessus du plan horizontal passant par le centre du cylindre et en avant se trouve la trémie qui alimente la rape. Un châssis articulé par des charnières au niveau inférieur de l'ouverture qui donne l'accès des patates à la rape et qui s'en écarte par le haut en dessous de la trémie permet de les presser contre le cylindre dévorateur. En dessous du bâti se trouve une auge pour recueillir la pulpe.

Pour que la rape fonctionne bien, il faut absolument que le centre des tourillons forme l'axe réel du cylindre et que celui-ci soit parfaitement tracé. La finesse de la pulpe dépend de l'écartement qui existe entre la rape et le bord de la plaque horizontale qui se trouve au bas de l'ouverture par laquelle les patates sont poussées à la rape. Plus l'écartement sera grand plus la pulpe sera grosse, et par suite moins on pourra épuiser celle-ci de la fécule par les lavages. Il faut donc régler cet écartement de manière à obtenir une pulpe bien fine.

La rape étant mise en mouvement on fait arriver les pommes de terre au cylindre contre lequel on les presse avec le châssis et elles sont rapidement réduites en pulpe. Le rapage de 25 minots avec cette rape peut prendre quatre à cinq heures ; avec une heure pour le lavage des patates, cela fait cinq à six heures, mais le rapage ne se fait pas d'une manière continue ; quand on a recueilli une quantité suffisante de pulpe, on procède au tamisage.

3. *Tamisage.*—La pulpe ne doit pas rester longtemps sans être tamisée, car elle ne tarderait pas à fermenter, ce qui rendrait l'opération plus difficile et le dépôt de la fécule beaucoup plus long. On se sert d'un tamis fait en toile métallique du numéro 60, de 18 pouces de diamètre et de cinq à six pouces de hauteur pour les bords. On tamise dans des cuves ou dans des tonneaux, le tamis étant posé sur des traverses. On dépose un seau de pulpe dans le tamis et on l'étale, puis on verse deux seaux d'eau et à l'aide d'une palette de bois bien amincie

en bas et arrondie aux quatre coins, on agite la pulpe en tournant dans un sens de droite et de gauche avec un léger frottement, afin de la bien diviser dans l'eau et de permettre à celle-ci d'entraîner avec elle la fécule qu'elle contient. Aussitôt que l'eau est écoulée, on en ajoute deux autres seaux et on continue à agiter. Après ces deux lavages, la pulpe peut être considérée comme épuisée. Cependant, si l'on veut être sûr de ne rien perdre, on porte le tamis sur un tonneau spécial où on lave une troisième fois avec deux seaux d'eau et on vide la pulpe épuisée dans un lieu convenable pour recommencer une autre charge. Avec un peu d'habitude, cette opération est très expéditive. On peut avoir une rangée de trois tonneaux pour une journée; quand le troisième est plein, la fécule est déposée dans le premier; on en enlève les deux tiers ou les trois quarts de l'eau et on recommence à tamiser au-dessus et ainsi de suite. A la fin de la journée, on agite la fécule déposée par un coup de pelle pour la remettre en suspension. On pourrait même vider la fécule délayée du premier tonneau dans les deux autres; on en épargnerait ainsi un pour le lendemain.

Pour reconnaître si la pulpe passée au tamis contient encore de la fécule, on en prend une poignée et on la presse dans l'autre main, la fécule se déposera dans les plis de celle-ci.

Pour l'écoulement de l'eau des tonneaux, on se sert avantageusement d'un siphon, mais il faut bien prendre garde qu'il aspire en même temps de la fécule, on peut aussi percer à différentes hauteurs sur le bord des tonneaux des trous que l'on bouche avec des bouchons de bois.—*A suivre.*

OCT. CUISSET.

#### Moyens d'augmenter la valeur des fermes

Au commencement d'une nouvelle année, les cultivateurs se demandent naturellement: comment puis-je augmenter la valeur de ma ferme, au cas où je voudrais la vendre?

En réponse à cette question, le *Country Gentleman* propose quelques solutions, simples réminiscences, dit-il, plutôt que nouveautés. Les moyens varient avec les circonstances, mais il est telle amélioration qui peut trouver sa place pour ainsi dire sur chaque propriété. Ainsi, par exemple, l'augmentation de valeur résultant de l'existence d'un bon plant d'arbres fruitiers. Dans certaines contrées presque toutes les variétés d'arbres fruitiers croissent et rapportent; dans d'autres la liste en est plus restreinte, et c'est au fermier de savoir choisir les espèces qui résistent aux rigueurs de l'hiver ou ne demandent que des abris faciles à leur donner. Une ferme, qu'un plant d'arbres et d'arbustes fruitiers bien aménagé peut fournir pendant toute l'année de bons fruits, sera non seulement plus chère au fermier et à sa famille, mais encore plus facile à vendre et d'un prix plus élevé. Même avec les mauvais choix d'arbres fruitiers, dont bien des localités ont été pourvues, une des premières questions que pose un acheteur est celle-ci: Comment la terre est-elle pourvue de fruits?

Un certain nombre de plantes d'ornement n'est pas moins important. Une résidence coûteuse, exposée sans défense aux vents et aux intempéries, est beaucoup moins attrayante qu'une humble maisonnette flanquée de beaux arbres et d'arbustes. La demeure riche, mais sans attraits, est beaucoup moins agréable pour y élever une famille que celle qui possède tout le charme provenant du feuillage et des fleurs. Et ces derniers ornements ne coûtent pas la dixième partie du prix d'une architecture prétentieuse. Une jolie maison cependant peut être rendue plus agréable encore par quelques plantations d'arbres d'ornement. Des corbeilles de fleur peuvent demander plus de soins et de temps qu'une famille de cultivateurs ne peuvent ou ne veulent y consacrer, mais il ne manque pas de plantes vivaces et rustiques qui donneront de nombreuses fleurs et un beau décor, sans beaucoup de soin, pendant des années.

En ce qui concerne les plantes d'ornement, un simple conseil suffira: Donnez à chaque arbre, à chaque arbrisseau une place suffisante pour son développement normal, taillez le convenablement et ne le laissez pas envahir par les broussailles et les rejets; éviter également de dénuder jusqu'à plusieurs pieds du sol le tronc des arbres à feuillage permanent, et de porter atteinte à la végétation par des tallis et des tontes inopportunes.

Dans les localités exposées aux fortes rafales et aux tempêtes, on peut trouver un triple avantage à planter des rideaux d'arbres à des distances convenables: ils fournissent d'abord un abri aux récoltes, ils procurent du bois à la disposition du ménage; et ils embellissent le paysage. Des rideaux de sapins ou d'arbres à feuillage permanent entourant les cours aux bestiaux les abritent bien pendant l'hiver.

Parmi les améliorations sérieuses et durables, il faut compter: le drainage souterrain, qui, dans bien des endroits, a souvent doublé le rendement des récoltes et qu'on a vu payer en trois années les dépenses qu'il avait occasionnées; les travaux d'aménagement des eaux de sources de manière à les rendre accessibles en tout temps; la construction de vastes citernes pour les eaux de pluies, là où l'on ne possède pas de sources; la construction de bons chemins solides et bien encaissés pour toutes les parties de la ferme; et un bon système d'égouttement des eaux de la maison. Les petits bâtiments accessoires, de bonnes cours bien nivelées, propres et sèches sont aussi d'une grande valeur.

Les populations commencent à comprendre que la santé et le confort à la campagne demandent des fruits d'un bout de l'année à l'autre bout, et qu'un jardin bien planté et bien fourni d'arbres à fruits augmente sensiblement la valeur d'une terre. C'est aussi un moyen de retenir à la maison et à la vie des champs les enfants qui grandissent, que de leurs faire aimer et soigner ces arbres fruitiers, ces fleurs et ces pelouses parsemées de beaux arbres et de jolis arbustes.

### L'économie dans l'élevage

L'économie consiste dans le judicieux emploi de l'argent ou de la propriété plus encore que dans le simple procédé de l'épargne. Faire des dépenses qui rapportent, voilà la véritable économie, au dire du sage. Nous avons déjà démontré à nos lecteurs qu'il leur était plus avantageux de posséder un cheval d'un pas rapide qu'un animal lent et nonchalant. A un prix plus élevé, le premier sera moins cher que le second. Le bétail amélioré vaut mieux dans la laiterie et dans l'étable que les espèces communes. Le meilleur est toujours le plus économique dans tous les genres de bétail sur une ferme.

Celui-là n'est pas soigneux de ses intérêts qui ne s'efforce point de n'avoir que du bon bétail sur sa ferme. Un fermier riche n'a d'autre excuse que sa propre négligence de ne pas employer les meilleures méthodes si de nos jours une seule espèce de bétail ne lui laisse que des pertes. Il n'a point acheté de bétail supérieur dans sa sorte, et maintenant il se trouve dépassé par ses concurrents, quand il essaie de vendre des rosses dont aucun marché ne veut, quand on peut avoir de meilleurs animaux, ces derniers fussent-ils à des prix plus élevés. Il aurait pu acheter un bon étalon de race, et en donnant à ses voisins la saillie d'un cheval ou d'un taureau à un prix raisonnable, mais rémunérateur pour lui, il aurait eu la satisfaction de s'enrichir lui-même en enrichissant sa paroisse.

La moyenne des cultivateurs ont une excuse jusqu'à un certain point admissible, de n'avoir point de meilleur bétail. Ils ne disposent point du capital nécessaire pour acheter un étalon ou un taureau et il n'est jamais sage de s'endetter. Quand la ferme est payée, il y a que rarement une bonne raison de n'avoir pas de bon bétail; et maintenant il n'y en a aucune. Dans la plupart des cas, on peut agir en co-opération. Un certain nombre de cultivateurs peuvent garantir à l'acheteur d'un bon étalon une certaine somme de saillies pour une année ou plus. Deux, quatre ou six cultivateurs peuvent s'associer pour acheter un cheval. Pour les pores ou les moutons, on peut échanger les services du mâle. Partout avec un peu d'entente on peut triompher de la difficulté, et l'entente viendra quand tous les éleveurs auront compris les avantages du *sang importé*.

### Proverbes économiques

La prospérité d'une exploitation agricole dépend de la ménagère, aussi entendez-vous répéter ce proverbe :

"En chaque saison, la femme fait et défait la maison."

Une femme paresseuse, mal entendue, ne sachant ni faire œuvre de ses dix doigts, ni se rendre compte de ses dépenses et de ses recettes, ordonner ni surveiller les travaux de l'intérieur, ruinera inmanquablement le plus habile, le plus laborieux, le plus intelligent cultivateur que vous puissiez imaginer.

— Tout individu n'ignore pas que s'il n'y a pas d'inconvénient à semer le blé dans une terre un peu mouillée, il y a de l'avantage à semer le seigle dans une terre sèche

et poudreuse : de là le dicton populaire : sème ton blé en terre boueuse et ton seigle en terre poudreuse. La science du cultivateur consiste principalement à ne jamais laisser échapper les moments favorables aux semailles, aux cultures, aux récoltes ; c'est pourquoi on lui a crié à toutes les époques : ne remets pas à demain ce que tu peux faire aujourd'hui.

### Choses et autres

*Une bonne vache.*—Un cultivateur de Ste Anne de la Paroisse, M. G. J. Donville, possède une vache qui lui a donné 392 livres de beurre en neuf mois. La vache est une croisée canadienne Ayrshire.

\*\*\*

*La tour Eiffel.*—La tour Eiffel a été réouverte au public. Le nombre de visiteurs a été de 50,000 le premier jour.

\*\*\*

*La tour Eiffel en papier.*—Si l'on vous propose d'évaluer la hauteur de la tour Eiffel en feuilles de papier de journal, vous irez peut-être dans les milliards. Il n'en faut pourtant que trois millions.

En effet, une rame de papier à journaux de 500 feuilles a une épaisseur moyenne de  $1\frac{1}{2}$  de pouce ; mille feuilles donnent  $3\frac{1}{4}$  de pouce ; 10,100, 3 pieds  $3\frac{1}{2}$  pouces ; 3,000,000, 930 pieds.

\*\*\*

*Le pont de Forth.*—Lors de l'inauguration du pont colossal du Forth, le 4 courant, le prince de Galles a rappelé qu'il y a trente ans, il présidait à l'inauguration d'un autre pont, le plus long qui fût à cette époque, le pont Victoria à Montréal.

\*\*\*

*Le pont de Longueuil.*—Le bill autorisant la construction du pont de Longueuil a été adopté par le comité des chemins de fer à Ottawa.

\*\*\*

*Le bétail du monde entier.*—D'après une statistique récente, il y aurait sur la terre 200 millions de bêtes à cornes, 450 millions de moutons, 100 millions de pores et 60 millions de chevaux. C'est l'Australie qui possède le plus grand nombre de moutons, on en compte 100 millions ; les Etats-Unis sont les plus riches en bêtes à corne avec 50 millions de têtes ; la Russie compte le plus de chevaux, 20 millions. Enfin l'Allemagne est le pays qui compte le plus de pores ; on en trouve plus de 50 millions.

### RECETTES

#### Vernissage des meubles

La préparation suivante donne d'excellents effets dans le nettoyage et le vernissage des vieux mobiliers. On fait fondre lentement dans un vase bien propre 60 grammes (2 onces) de cire jaune ou blanche. Quand la cire est fondue, on ajoute 120 grammes (4 onces) de térébenthine pure, on retire du feu et on remue le mélange jusqu'à complet refroidissement. Ce produit a l'avantage de faire ressortir la couleur naturelle du bois et de lui donner un lustre pareil à celui que l'on obtient avec le vernis au tampon.

#### Contre poison du phosphore

Les personnes qui éprouveraient quelque déplaisir après avoir avalé des bouts d'allumettes chimiques, peuvent réparer cette absorption malsaine en avalant une dose de térébenthine.

#### Moyen d'empêcher les patates de pourrir

Qu'on prenne du soufre en poudre, par exemple, une livre pour dix minots ; qu'on en saupoudre bien la semence et cela empêchera les patates de pourrir.

CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC, }  
District de Rimouski. }  
No. 1784.

COUR SUPÉRIEURE.

DAME CÉCILIE ST-LAURENT de la paroisse de Ste-Anne de la Pointe-au-Père, épouse d'ont séparés quant aux biens, par contrat de mariage, de Eugène Beaulieu, cultivateur du même lieu et le dit Eugène Beaulieu, autorisant sa dite épouse à ester en justice en la présente cour, district susdit.

Demanderesse ;

vs.

ANTOINE OUELLET, ci-devant cultivateur de St-Anaclet, dit district, et actuellement de lieux inconnus.

Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaitre sous deux mois. Rimouski, 31 mars 1890.

3 avril 1890.—2 f. LETENDRE & CHAMBERLAND,  
P. C. S.

## CHEVAL CANADIEN A VENDRE

Le sousigné offre en vente un magnifique étalon canadien, à poil rouge-brun : pesantur, 1300 livres ; hauteur, 5 pieds et 2 pouces ; âgé de 6 ans et pouvant faire un mille en 3 minutes. Les sociétés d'agriculture qui voudraient acheter un cheval pur canadien ne sauraient avoir une meilleure chance.

Certificat de M. Pouliot, médecin vétérinaire.

CERTIFICAT

Ayant procédé à l'examen d'un cheval entier sous poil brun et crinière noire appartenant à M. François Genéron de Ste-Anne. Je puis certifier au meilleur de ma connaissance que le dit cheval est parfaitement sain et répond très bien aux qualités requises d'un bon reproducteur.

L. B. POULIOT, M. V., L'Islet.

Septembre 25, 1889.

## CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1889--Arrangement pour la saison d'hiver--1890.

Le et après lundi, 18 novembre 1889 les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	24.34
Pour Lévis.....	9.54
Pour Lévis.....	10.43
Pour la Rivière-du-Loup.....	12.48
Pour Halifax et St-John.....	16.56
Pour la Rivière-du-Loup.....	22.33

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer.

Moncton, N. Bk., Novembre 1889.

## Fermier demandé

AU PREMIER MAI 1890

Pour la terre du domaine à Rimouski, 250 arpents dont 150 en culture. Il faut un fermier capable de bien cultiver les légumes.

S'adresser à Rimouski, à Auguste Tessier, M. P. P., ou à Québec, à Hamel & Tessier, avocats, No. 120, rue Loumontagne, Basse Ville.

27 mars 1890.—3 f.

## AVIS

On a besoin de deux fermiers pour cultiver deux fermes situées au Cap St-Ignace.

S'adresser à

J. FREMONT, Avocat

12 Rue Donnacona, Québec.

6 Février—2 M.

## A VENDRE.

Magnifique maison très bien finie tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, grand sur 36 28. De plus, une grange et étable 43x28, convertie en fer blanc, et blanchie à l'extérieur et à l'intérieur ; entre autres utilités dans cette grange, nous mentionnerons un pont communicant avec le feuill, et il en a à disposition pour les animaux. En outre, un fournil et laiterie ; ainsi qu'une assez vaste étendue de terrain propre à la culture des patates ou autres ; enfin les quelques maisons placées sur ce terrain permettent de retirer \$35 à \$40 par année.

Cette propriété a encore l'avantage d'être située près de l'Eglise.

Le tout à vendre à très bonne condition,

S'adresser à

NAZAIRE SIROIS

Sainte Anne de la Pocatière, P. Q.

## HARAS NATIONAL

BUREAU : 30, Rue St-Jacques, MONTREAL.  
FERME : OUTREMONT, près Montréal.

## CHEVAUX FRANÇAIS

TROISIÈME IMPORTATION

*Normands, Percherons, Bretons.*

*Avis aux Sociétés d'agriculture, aux Cercles agricoles et aux cultivateurs.*

Tout en continuant la vente des étalons, la Compagnie du Haras National est prête à en placer quelques-uns dans les comtés, sous la garde de ses serviteurs, les louant pour la saison.

Montréal, 1er avril 1889.

LOUIS BEAUBIEN, Président de la Compagnie  
R. AUZIAS TURENNE, Directeur.

18 Avril 1889.—24.



**BY ONE MAN.** Write for descriptive catalogue containing testimonials from hundreds of people who have saved from 4 to 9 cords daily. 25,000 now successfully used. Agency can be had where there is a vacancy. A NEW INVENTION for filing saws sent free with each machine; by the use of this tool everybody can file their own saws now and do it better than the greatest expert can without it. Adapted to all cross-cut saws. Every one who owns a saw should have one. No duty to pay; we manufacture in Canada. Ask your dealer or write FOLDING SAWING MACHINE CO., 308 to 311 S. Canal St., Chicago, Ill.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

A LA

## GAZETTE DES CAMPAGNES

Le prix d'abonnement est de une piastre par an. L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, et on ne s'abonne pas moins, que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné, par écrit, au Bureau du soussigné, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés.

Tout ce qui concerne l'administration doit être adressé à

HECTOR A. PROULX, Gérant.